

# Relevé de décisions du Conseil d'Administration

## du 27 mars 2025

**Membres CA présents :** José CERVERA, Florence CURRENTI, Martin FOUNTAINE, Charles GAUDIARD, Catherine GUEYDAN, Patrick HAMART, Georges LANDRY, Hélène LA SALMONIE, Eric LIMOUZIN, Viviane MAURIN, Sophie NOE, Nathalie OGIER, Nathalie RANCELANT, Géraldine RIGAUD, Anne SIRIEIX, Philippe TRESSOL.

**Membres CA excusés :** Charlie AGENEAU

**Invité présent :** Antoine PETIT

Ouverture de la séance à 19h00 en visioconférence

### 1. Composition des commissions

<b>Information</b>	La LVNA doit renouer un lien et une confiance avec les Clubs. La participation aux travaux des commissions est très libre et ouverte, chacun.e peut participer en fonction de ses compétences, appétences, disponibilités. Cela nécessite de travailler en réseau le plus largement possible entre le nord et le sud de la Ligue et d'associer les membres des clubs qui seraient intéressés.
--------------------	---

<b>Décision 250327-1</b>	<p><b>Le CA de la LVNA désigne à l'unanimité les Président(e)s et membres ci-après des commissions de la LVNA</b></p> <p><b>COMMISSION SPORTIVE</b></p> <p><b>Groupe de travail Voile légère</b> : dynamiser, coordonner, sélectionner les équipes représentant la Ligue <b>Responsable Viviane MAURIN – Sophie NOE</b></p> <p><b>Groupe de travail habitable</b> : actions spécifiques, gestion courante, soutien à la pratique des jeunes <b>Responsable Eric LIMOUZIN</b></p>
------------------------------	--

	<b>COMMISSION VOILE AU FEMININ</b>
<b>Information</b>	Cette commission travaille sur des actions bien définies (calendrier de régate dédié, promotion de la voile féminine...). Kévin ALBERGS entraîneur mis à disposition par le Pôle France Espoirs de La Rochelle sera le référent technique. Les trois membres de cette commission ont choisi d'être identifiées comme « ambassadrices de la voile au féminin ».
<b>Décision 250327-2</b>	<b>Responsable Florence CURRENTI – Géraldine RIGAUD – Hélène LA SALMONIE</b>

	<b>COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE</b>
<b>Information</b>	<p>La Ligue doit se rapprocher des clubs pour les aider à respecter les règlements et leur apporter soutien et aide lors des arbitrages de régate. Si les clubs forment mieux leurs arbitres, ceux-ci pourront monter en compétence pour l'arbitrage de régates de grade supérieur.</p> <p>De nouveaux AC et IC ont été mis en ligne sur le site de la FFV, il est recommandé de les utiliser. Un accompagnement de la CRA sera possible à la demande.</p> <p>Dans l'immédiat, seuls les AC des sélectives seront publiées sur le site de la LVNA après vérification par la CRA.</p> <p>Les AC et IC pourraient être simplifiés. Il pourrait être envisagé de les adapter aux spécificités de nos séries et de notre Ligue.</p>
<b>Décision 250327-3</b>	<b>Responsable Hélène LA SALMONIE – Nicole BITARD – Sylviane ANNONIER</b>

	<b>CALENDRIER DES REGATES</b>
<b>Information</b>	<p>Remplacement de Roland DESFORGES. Régate à valider en urgence car absence de validation depuis le début de l'année sur tous les grades 5.</p> <p>Aide aux clubs si nécessaire, à leur demande pour la remontée des résultats.</p> <p>La CRA et la commission sportive travailleront en transversalité pour construire, suivre et diffuser le calendrier.</p>
<b>Décision 250327-4</b>	<b>Responsable Georges LANDRY</b>
	<b>COMMISSION FORMATION</b>
<b>Décision 250327-5</b>	<b>Responsable Anne SIRIEIX – Charles GAUDIARD – Julien CORGIER (Macif)</b>

	<p><b>COMMISSION DEVELOPPEMENT</b></p> <p><b>Information</b></p> <p>En ce début de nouvelle mandature, la réflexion est la suivante : le développement doit-il faire l'objet d'une commission dédiée ou doit-on considérer que le développement est intrinsèquement une dimension transversale intégrée dans chaque commission ?</p> <p>La question du recrutement d'un chargé de développement est également posée. C'est un poste qui avait été envisagé au cours de la mandature présente mais qui n'avait pas été pourvu.</p> <p>En matière de développement, le rôle des clubs et des CDV et leur place au sein de la Ligue est à redéfinir. Il existe 7 CDV en Nouvelle-Aquitaine. Avant la révision des statuts des ligues en 2023, les CDV disposaient d'une voix délibérative. Ils sont désormais membres de droit mais n'ont plus qu'une voix consultative. Ce sont des relais privilégiés entre clubs et ligue et il conviendra de travailler ensemble pour construire un projet partagé.</p> <p><b>Report de la décision de créer une commission Développement</b></p>
--	--

	<p><b>COMMISSION DES FINANCES</b></p> <p><b>Information</b></p> <p>Le budget 2025 prévoit la reconduction des subventions destinées aux CDV sous réserve du respect des conventions en vigueur. Cependant une réflexion est à mener pour le budget 2026, guidée par de vrais choix stratégiques, les moyens financiers étant en baisse.</p> <p>Il sera souhaitable d'optimiser l'organisation de la Ligue et de continuer à trouver de nouvelles pistes d'économies qui permettront de retrouver des marges de manœuvre, notamment en soutien des clubs, de récupérer les créances relatives aux cotisations et vente de passeports non perçus en 2024, en raison de la vacance du poste comptable.</p> <p><b>Décision 250327-6</b></p> <p><b>Responsable Philippe TRESSOL – Anne SIRIEIX – Charles GAUDIARD</b></p>
--	--

	<b>COMMISSION COMMUNICATION</b>
<b>Information</b>	L'information institutionnelle est restée jusqu'à présent relativement confidentielle : pas ou peu de communication dans les médias, ni de retours vers les partenaires. Cette mission était remplie par une salariée qui a quitté ses fonctions après l'assemblée générale. Profil de poste en cours de rédaction et missions temporairement reprises par Antoine et Marine. Intérêt de s'appuyer sur la stratégie fédérale pour rassembler les différentes composantes du territoire néo-aquitain et promouvoir leurs activités. Il faudra également rechercher de nouveaux partenaires.
<b>Décision 250327-8</b>	<b>Responsable Charles GAUDIARD</b>

## ***2. Suivi du contrôle du matériel***

<b>Information</b>	Un premier inventaire a été fait lors du transfert du matériel vers le Pôle France de La Rochelle.
<b>Décision 250327-9</b>	<b>Responsable Martin FOUNTAINE</b>

## ***3. Questions diverses***

<b>Information</b>	Les jeunes : Comment les attirer, les motiver, les garder dans les clubs, les accompagner vers la compétition, vers le haut-niveau ? Quelles sont leurs attentes ?  Savoir aussi écouter les pratiquants qui n'ont pas envie de s'engager dans la compétition ? Quelle seconde voie ?  Comment faire évoluer les liens entre la Ligue et les clubs ?
--------------------	--

Fin de séance à 22h15.

La Présidente  
Catherine GUEYDAN

